

Bruxelles, 9 septembre 2022

Monsieur le Ministre-Président Vervoort

Monsieur le Secrétaire d'État Smet

Honorables membres du gouvernement de Bruxelles,

Par la présente, nous vous adressons un appel qui est partagé par de nombreuses organisations bruxelloises impliquées dans l'urbanisme et l'architecture de notre ville. Nous demandons que les procédures de soumission des propositions de projets soient suivies avec une plus grande attention à nos besoins. Cette année, la procédure d'appel à projets a connu un retard de six mois, ce qui a un impact important sur l'organisation des projets dans nos structures respectives.

À la fin de l'année dernière, **Urban.brussels** a lancé l'appel à projets sur la "sensibilisation et la promotion en matière d'architecture contemporaine, d'urbanisme, de patrimoine culturel ou de rénovation urbaine". Il a également été annoncé que l'avis du jury suivrait en **mars 2022**, et que le gouvernement bruxellois prendrait une décision sur les projets soumis en **avril 2022**.

Entre-temps, Urban.brussels n'a communiqué son avis sur les propositions de projets aux organisations concernées qu'à la fin du mois d'août. Cela signifie également qu'aucune décision n'a encore été prise par le gouvernement bruxellois, et que les organisations qui ont soumis un projet en janvier 2022 attendent toujours une décision officielle. Nous ne saurons donc qu'au début de l'automne si nos projets seront acceptés, et avec quels budgets. Entre-temps, nous avons perdu des mois de préparation... Cette situation engendre de l'incertitude pour nos nombreux bénévoles ainsi que pour les membres du personnel dont les revenus dépendent de ces activités : ceci a un impact sur l'évolution et la qualité des projets... et des services rendus au public. Les organisations qui ont reçu une recommandation négative de l'administration perdent également des mois pour chercher des alternatives de financements qui s'avèrent indispensables pour la viabilité de leurs structures et de leurs projets.

Rappelons que cette situation instable découle notamment de la volonté des cabinets et administrations en charge de l'urbanisme de ne pas appliquer l'ordonnance du 4 septembre 2008 ouvrant la voie au soutien structurel (via des agréments) des associations actives pour l'amélioration de l'environnement urbain. Les raisons de cette non-application, dans le champ de l'urbanisme, doivent également être expliquées, évaluées et débattues au sein du Gouvernement. Cette course aux soutiens ponctuels multiples et nécessairement "innovants" n'est malheureusement pas toujours un gage de qualité.

Par ailleurs nous souhaiterions que la procédure d'appel à projets se déroule dans un cadre plus transparent fournissant avec clarté la composition du jury qui procède à la sélection, que la publication des lauréats et des montants attribués se fassent dans un délai rapproché de la décision du gouvernement et qu'un courrier circonstancié et motivé au regard des critères de sélection soit communiqué aux candidats refusés.

Nous demandons donc au gouvernement bruxellois de procéder à une évaluation approfondie des procédures de subventionnement, et de le faire en concertation avec les nombreuses organisations qui s'engagent en faveur de l'urbanisme, de l'architecture, du patrimoine culturel et de la rénovation urbaine de la ville.

Signataires :

- ARAU
- Arkadia
- BRAL – Stadsbeweging voor Brussel
- Brukselbinnenstebuiten
- Explore.brussels
- Inter-Environnement Bruxelles (IEB)
- La Maison Cauchie
- Les Meutes
- Toestand